

KANNADIG PLOVEILH



Bulletin d'information de la commune de Plomelin

MAI 2005

E-mail : mairie.plomelin@wanadoo.fr – Site Web : <http://www.plomelin.com>



*Les enfants du monde,
réunis par le football,
défilent sur le terrain
de Pennanguer.
Au premier plan,
les Sénégalais de Rufisque.*

LES 20 ANS DU MONDIAL PUPILLES : SUCCES COMPLET !



Pour la 20^{ème} édition, les huit centres du Mondial Pupilles ont rassemblé **plus de 1 200 jeunes (72 équipes, 22 nations)** venus de tous les continents et océans du monde.

Dès le début du tournoi, le jeudi de l'Ascension, les neuf équipes du centre de Plomelin (Kiev, Stavanger, Derry, Saint-Pierre-de-la Réunion, Kirchain, Crymych, Gignac, Caen et la sélection locale) étaient reçues par la municipalité à la salle socioculturelle pour une **réception officielle**, avec remise de cadeaux aux équipes et remerciements aux organisateurs, aux centaines de bénévoles, aux familles d'accueil, au personnel des services techniques municipaux et aux sponsors.

Le dimanche 8 mai, la finale s'est déroulée au stade de Pennanguer devant **plus de 6 000 spectateurs** réunis pour cette fête de la jeunesse, de l'amitié et de la non-violence,

fête qui est aussi, comme l'a dit le Maire Yves ROHOU, « l'occasion de moraliser un monde d'adultes motivés parfois par d'autres intérêts. »

Si le plaisir du jeu l'emporte sur la compétition pure, il n'en reste pas moins que les spectateurs ont assisté à de belles rencontres.

Après les Belges d'Anderlecht l'an passé, ce sont les joueurs de l'Ajesaïa de **Tananarive**, venus de Madagascar, la grande île de l'océan Indien, qui ont remporté la finale le dimanche en battant le F.C. Nantes par 1 à 0. Pour la première fois, la victoire ne revenait pas à une équipe européenne. Quant à l'A.S. Plomelin, elle a honorablement défendu les couleurs locales en terminant à la 6^{ème} place de sa poule.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2005

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Association Musicale : 2 700 € ; Milinerien Ploveilh : 1 400 € ; Jumelage Plomelin / Crymych : 1 300 € ; Jumelage Plomelin / Betziesdorf : 1 300 € ; Saint-David : 600 € ; Kanerien Sant Meryn : 1 300 € ; Kan an Odet : 1 300 € ; Jeune Théâtre de Plomelin : 450 € ; Amis de la Bibliothèque : 500 € ; A.S.P. Football : 5 560 € ; Mondial Pupilles : 853,71 € ; A.S.P. Volley : 420 € ; A.S.P. Basket : 1 300 € ; Galoche Plomelinoise : 200 € ; Pétanque des

Vire-Court : 200 € ; Tennis : 1 250 € ; Raquette Plomelin/Pluguffan/Tréméoc : 1 200 € ; Judo : 2 000 € ; Rederien Ploveilh : 250 € ; A.C.P. Foot Corpo : 250 € ; Courir Ensemble : 510 € ; Re Goz Ploveilh : 1 070 € ; Familles Rurales : 2 500 € ; A.D.M.R. : 500 € ; Amicale Laïque : 770 € ; Plomelin Solidarité Téléthon : 1 065 € ; Amis de Ti Gwenn : 610 € ; Plom'patch : 170 € ; C.O.S. personnel communal : 3 200 € ; Foyer des jeunes : 800 € ; C.L.S.H. : 10 600 €.

Implantation de la future médiathèque

Des négociations ont été engagées pour l'acquisition par la commune du **jardin du presbytère**. Jean-Pierre ROYANT, adjoint à la Culture, a exposé les **avantages** que présente ce site : localisé au centre-bourg, proche des écoles et de la maison des associations. Lors d'une visite sur place, les conseillers municipaux avaient d'ailleurs déjà émis un avis favorable de principe. La proposition est adoptée à **l'unanimité moins une voix**, celle de Jean-Noël MERRIEN qui, tout en étant favorable à la construction d'une médiathèque, est contre son implantation à cet endroit car il considère que cela « enlèvera au bourg un espace vert et concentrera le bâti. » Une fois acquis, ce terrain sera mis à disposition de Quimper Communauté qui assurera la maîtrise d'ouvrage.

Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée : une convention sera signée avec le Conseil général pour une demande d'autorisation de passage sur les propriétés départementales.

Futur lotissement communal (cinq lots sur Hent Tingoff) : l'**avant-projet** du cabinet MELOU a reçu un avis favorable, mais il devra être peaufiné avec quelques modifications.

Acquisition de bois : plus de 20 000 m² à proximité du Leuré appartenant à M^{me} Nathalie de BROC, dans le prolongement des bois communaux acquis précédemment. Avis favorable. La commune disposera ainsi d'une superficie totale de bois de près de 7 ha à 1 km du bourg.

SERVICE DE L'EAU

Modernisation de la station de Boissavarn et équipement de trois nouveaux forages : après une procédure de marché négocié, le groupement **S.A.U.R.** /

entreprise LE BRIS a été retenu pour un montant de 550 885,97 € T.T.C.

Renégociation du contrat de l'eau potable de la commune : sur proposition de Gildas GUIQUET, adjoint à l'Urbanisme, le Conseil choisit la délégation sous la forme d'affermage. Le dossier de consultation des entreprises a été approuvé. Le contrat actuel avec la S.A.U.R. arrive à échéance le 28 février 2006.

POLICIER MUNICIPAL OU GARDE CHAMPETRE ?

La création d'un poste d'agent de police municipale ou de garde champêtre paraît justifiée par l'augmentation régulière du patrimoine bâti communal, l'ouverture au public d'espaces verts et de chemins piétonniers de plus en plus nombreux, d'aires de stationnement et de circulation qui engendrent des **problèmes conflictuels** entre usagers et autorités municipales.

Le choix entre garde-champêtre et agent de police municipale (dont les pouvoirs diffèrent quelque peu) se fera en fonction des candidatures reçues. **Accord unanime** du Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Coordination gérontologique : un projet de convention a été élaboré pour en poser les principes sur le territoire de Quimper Communauté. Pour Plomelin, l'A.D.M.R. et Re Goz Ploveilh y participeront.

Relais Assistantes Maternelles : un avenant à la convention avec la C.A.F. simplifiera la facturation des prestations et des activités.

Difficultés de circulation : une motion relative aux ronds-points de Ludugris, Kérustum et au pont de Poulguinan, votée à l'unanimité, sera transmise au président du Conseil général pour demander une étude sur ces problèmes.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

Supérette

Pose de siphons d'eaux usées sur les réseaux d'évacuation des eaux de dégivrage.

Sentiers piétons et espaces verts

Aide technique pour la course nature de Courir Ensemble. Campagne de désherbage. Entretien des sentiers piétons.

Préparation des terrains de football pour le 20^{ème} Mondial Pupilles

Lavage à la pompe haute pression et peinture de la main

courante de Pennanguer. Nettoyage, peinture et fixation de nouvelles attaches de filets sur les buts des terrains d'honneur et annexe de Pennanguer. Remise en état du grillage du terrain annexe. Découpe de la pelouse et sablage sous la main courante du terrain d'honneur. Montage de la petite tribune et pose de ganivelles. Transport de matériel prêté par les communes de Quimper, l'Île-Tudy et Beuzec.

Entretien des terrains de football

La société Avril Industrie, de Ploemeur (56), a procédé sur le terrain d'honneur à un **décompactage**. Elle interviendra prochainement sur le terrain annexe de Pennanguer et celui de Kerguel.



L'ETE AU C.L.S.H.

Devant la **demande sans cesse croissante** des familles et pour ne pas avoir à refuser des inscriptions, le centre de loisirs s'est adapté. A partir du 1^{er} juin, **80 enfants** pourront être accueillis (au lieu de 60 précédemment) par Guillaume ETIENNE et son équipe. **Le C.L.S.H. sera ouvert cet été du lundi 11 juillet au mercredi 24 août.**

Programme des mini-camps de l'été :

- bord de mer pour les 6/9 ans à Ste.-Marine (11-13 juillet) ;
- char à voile pour les 9/13 ans à St.-Nic (18-22 juillet) ;
- camp à la ferme au Conquet pour les 6-10 ans (25-29 juillet) ;
- poney à Tréboul pour les 7/11 ans (16-19 août) ;
- multisports à Telgruc pour les 9/13 ans (22-25 août).

Les **inscriptions** pour le C.L.S.H. et les mini-camps seront **closes le mercredi 8 juin**. Après cette date, et dans la mesure des places disponibles, les fiches d'inscription devront être remises à la direction.

Renseignements au C.L.S.H. les mardis et mercredis ou au 02 98 52 54 15.

RECENSEMENT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES A DOMICILE

Dans le cadre du **dispositif de prévention des conséquences d'une canicule** comme celle d'août 2003, il est demandé aux personnes âgées et handicapées vivant à domicile de **s'inscrire à la mairie**. Cette démarche est volontaire et la déclaration facultative. En cas de nouvelle canicule les personnes âgées et handicapées isolées inscrites auront l'assurance d'être prises en charge.

RENDEZ-VOUS A L'ASSEDIC

Depuis le 4 avril 2005, la **première démarche** de tout allocataire est d'appeler le **0 811 01 01 35** (lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 16h15 ; mercredi et vendredi de 8h45 à 12h30) pour s'inscrire ou se réinscrire, faire traiter immédiatement sa demande et, si sa situation le nécessite, obtenir un rendez-vous individuel avec un conseiller.

Pour actualiser sa situation, déclarer tout changement, connaître la date et le montant du paiement de son allocation, commander une attestation, un serveur vocal est accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept au 0 890 642 642. Le site assedic.fr permet de s'informer, d'actualiser sa situation mensuelle et de connaître les mesures du plan d'aide au retour à l'emploi.

FAIENCE SOLIDAIRE AVEC LE SECOURS POPULAIRE

Pour ses 60 ans le Secours Populaire souhaite multiplier les initiatives de solidarité. La Bretagne va ainsi accueillir en août une quarantaine d'enfants de Pologne, du Bénin, du Burkina Faso et de Madagascar pour quinze jours de vacances et de découvertes.

Pour financer ce projet, une série limitée de 500 assiettes H.B. HENRIOT peintes à la main est mise en vente. Les personnes intéressées peuvent contacter le Secours Populaire au 02 98 44 80 43 ou par email (contact@spf29.org) pour plus de renseignements.

DATES DES VACANCES D'ETE 2005

Du vendredi **8 juillet** après la classe au mardi **30 août** au matin (écoles primaires faisant la semaine de quatre jours).

EN BREF

REFERENDUM DU DIMANCHE 29 MAI : oui ou non au projet européen ?

Les trois bureaux de vote seront ouverts aux électeurs plomelinois à la salle socioculturelle de **8h00 à 20h00**.

LE GAZ AU PICHERY EN 2006

Le réseau de gaz sera étendu jusqu'au Pichery l'année prochaine. Dès septembre 2005, les canalisations de gaz seront posées Allez ar Gosker lors des travaux d'enfouissement des réseaux. Les habitants du quartier voulant être raccordés au réseau de gaz en 2006 peuvent se renseigner auprès de G.D.F. (M. LE BRIS, tél. 02 98 76 80 28) ou à la mairie.

QUIMPER COMMUNAUTE : LE MAGAZINE

Le premier numéro du *Magazine de Quimper Communauté* est paru. Ce **bimestriel** de 16 pages a pour but d'informer sur l'actualité de la Communauté d'agglomération. Si vous n'avez pas reçu le n°1 dans votre

boîte à lettres au début du mois, il est disponible à l'accueil de la mairie.

SAPEURS-POMPIERS

Un **dépliant d'information** du Service départemental d'incendie et de secours du Finistère (« *Sapeur-pompier, j'écoute...* ») est disponible à la mairie. Il résume les missions d'urgence et les interventions payantes.

Il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2005, **les pompiers n'interviennent plus** pour détruire les **nids de guêpes et de frelons** : **sauf** lorsqu'ils se trouvent sur la voie publique, dans un lieu public ou à l'intérieur d'une habitation lorsqu'il y a danger pour les personnes. Les coordonnées **d'entreprises privées** pouvant assurer la destruction des nids de guêpes et de frelons et des apiculteurs intéressés par la collecte des essaims d'abeilles peuvent être communiquées par la mairie.

Numéros d'urgence à retenir. SAMU : 15 , police : 17, pompiers : 18, numéro d'urgence en France et dans tous les pays de l'Union européenne : 112.

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

A.S.P. FOOTBALL

Equipes seniors - bilan de la saison : l'équipe A se maintient en promotion d'honneur. L'équipe B termine à la 6^{ème} place et l'équipe C à la 3^{ème}.

Ecole de football : en remportant le challenge Henri Guérin à Plonéour-Lanvern le 9 avril, les **benjamins** à neuf sont devenus champions du Sud-Finistère. Pour leur part, les **poussins**, ont terminé premiers au tournoi de Douarnenez, se qualifiant ainsi pour la finale départementale qui aura lieu le samedi 21 mai à Saint-Evarzec.

De la bonne graine pour les prochains Mondial Pupilles...



Les benjamins reçus en mairie après leur victoire

PETANQUE DES VIRE COURT

Quatre joueurs du club se sont distingués lors des **championnats départementaux** à Bannalec les 16 et 17 avril derniers : Alfonso FRIAZA, Jean LAHUEC et Guy MOUEZANT dans la catégorie vétérans (60 ans et plus) et une jeune joueuse du club, Nolwenn VIGOUROUX, terminant à la **première place, participeront aux championnats de France** qui, pour les vétérans, auront lieu les 16 et 17 septembre à Thones (Haute-Savoie). Une belle performance et une grande première pour la Pétanque des Vire-Court qui fêtera cette année son 30^{ème} anniversaire.

RAQUETTE : MICHEL MORIN A L'HONNEUR

L'ancien président - et toujours membre actif de l'association - vient de recevoir la médaille du **fair play**. Bravo Michel pour cet honneur bien mérité.

JUDO

Christophe LE MOING a obtenu la 10^{ème} place dans la catégorie Juniors lors des championnats de France de judo.

JUMELAGE PLOMELIN-BETZIESDORF : BIENTOT 40 ANS

Depuis sa création en 1966, le Comité de jumelage a pour but de maintenir et de développer les relations d'amitié établies entre les habitants de Plomelin et Betziesdorf. Des **échanges** ont lieu chaque année. Ainsi, en juin 2004, une délégation plomelinoise a participé au 750^{ème} anniversaire de Betziesdorf. En **2006**, nous aurons le plaisir de fêter le **40^{ème} anniversaire** du jumelage.

Nous vous invitons à nous rejoindre et à participer aux différents projets mis en place. **Contacts** : Catherine LE MOIGNE, tél. 02 98 55 10 50 ; Jean-Pierre BRIERE, tél. 02 98 52 59 18 ; Louis POULLELAOUEN, tél. 02 98 52 57 53.

PROJET DE CREATION D'UNE ASSOCIATION DE JEU DE ROLE

Une association d'amateurs du jeu de rôle sur cartes « *Magic: the Gathering* » (l'Assemblée) est en cours de constitution à Plomelin. Contact : Erwan KERVRAN, 3 Stang Kerlec, tél. 02 98 52 53 53 ou 06 81 60 29 82.

CHRONIQUE DE BETZIESDORF (1)

Depuis bientôt 40 ans, Plomelin est jumelée avec Betziesdorf (Hesse).

Betziesdorf fut probablement créé **vers le X^{ème} siècle**. Le plus ancien document se rapportant de façon certaine à Betziesdorf date de 1254. C'est un testament par lequel la veuve d'un chevalier lègue à un monastère entre autres les biens hérités de son époux à Betzchindorph, avec tous les accessoires et tous les serfs.

Autrefois, il n'y avait pas d'orthographe établie, ce qui fait que de Betzchindorph en 1254 à Betziesdorf en 1786, on relève 33 façons d'écrire le nom du village dans les documents et actes.

Le nom « Betz » est d'origine patronymique, c'est à dire dérivé du prénom du père. C'est une forme raccourcie du vieux prénom germanique « Bernhard », « Bernhold » ou « Berechthold ». La racine exacte pouvait signifier « *Bär* » (ours). Betzchindorph pourrait trouver son origine du petit nom « *Betzchen-Bärchen* » (petit ours). « *Dem Betzchen sein Dorf* » (le village de petit ours) tire probablement son origine du nom du premier colon ou d'un membre d'un clan au nom de « Betz ».

(Adapté d'après un article traduit de l'allemand par Jean-Pierre BRIERE, du Comité de jumelage).

LES CONSEILS DU MOIS



CIMETIERE

Merci de déposer les fleurs fanées et les vieux pots dans la **benne** au lieu de les abandonner à l'entrée du cimetière. Pensez également à remettre les bidons vides dans le bac prévu à cet effet près du point d'eau.

NUISANCES SONORES

Il est rappelé que **l'utilisation du matériel de jardinage et de bricolage** (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses,...) **est réglementée** par un arrêté préfectoral : de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables ; de 9h00 à 19h00 le samedi ; de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés. Pensez aussi à la tranquillité des voisins...

PESTICIDES ET DESHERBANTS : NE TRAITEZ

PAS PRES DE L'EAU !

Depuis le 1^{er} mai 2005, l'application ou le déversement de tout **produit phytosanitaire** est **interdit** pendant toute l'année à moins de **1 m** de la berge des fossés, cours d'eau, canaux ou points d'eau. Aucune application ne doit être réalisée sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout. (arrêté préfectoral du 7 avril 2005). Ces interdictions s'appliquent même s'il n'y a pas d'eau lors du traitement. En effet, un fossé à sec une partie de l'année peut alimenter un cours d'eau en hiver. Rappelons que les traitements par pesticides ou désherbants peuvent **porter atteinte à la qualité de l'eau** destinée à la consommation humaine et menacer ou détruire la faune ou la flore aquatique.

SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945



La cérémonie au monument aux morts

La délégation de Kirchain au Mondial Pupilles a participé à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, montrant ainsi que 60 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe la réconciliation franco-allemande se cultive aussi lors de manifestations sportives : quatre générations d'une même **famille allemande** étaient représentées autour de Hans FIXMER, ancien combattant de la bataille de Normandie. M^{me} N'DOYE, Maire de Rufisque, qui accompagnait la **délégation sénégalaise** au Mondial, n'a pu, pour des raisons d'horaire et à son grand regret, participer au dépôt de gerbes mais était présente au vin d'honneur servi par la municipalité. N'oublions pas en effet les sacrifices des tirailleurs sénégalais de l'armée française pendant la guerre de 1939-1945. Au cours de cette même cérémonie, **Michel L'HOTELIER**, ancien officier marinier de l'aéronavale et ancien conseiller municipal de Plomelin, a été décoré de la médaille des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

La réunion annuelle municipalité - entreprises aura lieu en principe le vendredi 17 juin.

Du café COIC pour tous les goûts

Gilles COIC et son équipe viennent de mettre sur le marché deux arabicas baptisés **Escale Bretonne** et **Matin Breton** dans des emballages aux visuels très maritimes.

Autre nouveauté : une gamme vendue dans les cafés et restaurants visant à séduire une clientèle jeune. Cette volonté d'innover est une constante de l'entreprise établie à Penhoad Braz. **Gilles COIC**, qui dirige depuis cinq ans la société, rappelle que dès 1993 elle proposait du café bio.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUN 2005		
Vendredi 3	Assemblée générale A.S.P.	Salle socioculturelle
Samedi 4	Spectacle La Clef des Chants	Salle socioculturelle
Samedi 4 - dimanche 12	Exposition	Familles Rurales - Ti Michel
Dimanche 5	Tour de Plomelin	Amicale Laïque - M.P.T. et véranda
Jeudi 9	Concours de triplettes	Pétanque des Vire-Court - Galochodrome
Samedi 11	Théâtre L'Emporte Pièces	Salle socioculturelle
Samedi 11 - dimanche 26	Tournoi de tennis	Club de tennis - Salle omnisports
Vendredi 17	Soirée musicale	Association Musicale - Salle socioculturelle
Samedi 18	Kermesse des écoles publiques	A.P.E. - Salle socioculturelle
Mardi 21	Concours de belote	Re Goz Ploveilh - M.P.T. et véranda
Samedi 25	Fête de fin d'année	Familles Rurales - Salle socioculturelle
Dimanche 26	Remise des prix du tournoi de tennis	Club de Tennis - Salle socioculturelle
Dimanche 26	Kermesse de l'école privée	A.P.E.



LES PARTENAIRES DU MONDIAL PUPILLES

Après la fête, il faut aussi nettoyer le site. Les bénévoles, aidés par les Services Techniques, s'en sont chargés. Bien entendu, la **société GRANDJOUAN** est intervenue également. GRANDJOUAN et les QUB sont les deux délégataires de service public sur Quimper Communauté qui apportent une aide financière au Mondial Pupilles. Merci pour ce soutien.



La société GRANDJOUAN intervient après le Mondial

ETAT CIVIL



Décès : Louis CUDON, 70 ans, Kergwen ; Henri de LONLAY, 83 ans, hent Tingoff.

Naissances : Elina COTTO, route de Pont-l'Abbé ; Nora LORINQUER, Tal ar Groaz ; Noellia PHILIPPE, hent Keramer.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Distillerie des Menhirs, Pont Menhir (extension).



INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE	Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 ; 13h00-17h00	Vendredi : 8h00-12h00 ; 13h00-16h30	Samedi (état-civil) 9h00-12h00
-----------------------------------	--	---	--

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Yves ROHOU, Maire : samedi de 9h00 à 12h00 (de préférence sur rendez-vous) ;
- Gildas GUIQUET, Adjoint à l'urbanisme et à l'environnement : mercredi de 10h00 à 12h00 ;
- Yvonne PETON, Adjointe aux affaires scolaires et au restaurant scolaire : jeudi de 10h00 à 12h00 ;
- Odette CATANZANO, Adjointe aux affaires sociales : mardi de 10h00 à 12h00 ;
- Alban LANLARD, Adjoint aux travaux : samedi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-Pierre ROYANT, Adjoint à la culture et aux sports : vendredi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-René GUELLEC, Adjoint aux affaires économiques : samedi de 10h00 à 12h00.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE (tél. 02 98 52 58 67)

Mardi : 16h00-18h00	Mercredi : 10h00-12h00 ; 14h00-18h00	Vendredi : 16h00-18h00	Samedi : 10h00-12h00 ; 14h00-17h00	Dimanche : 10h00-12h00
-------------------------------	--	----------------------------------	--	----------------------------------

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi – Mercredi – Vendredi : 10h00-12h00 ; 16h00-18h00	Samedi : 9h00-12h00 ; 15h00-18h00
---	---

POSTE : du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 17h00. **Samedi :** 9h00 - 12h00.

MEDECINS DE GARDE : appeler le 15 qui assure la régulation.

PHARMACIE DE GARDE : appeler le 17 qui assure la régulation des pharmacies de garde.

HORAIRE DES MESSES : à 11h00 les deux premiers dimanches du mois ; à 9h30 les autres dimanches.

